

Autoroute A85 : Création d'une aire de services à Druye (Indre-et-Loire)

Pour répondre à son engagement contractuel vis-à-vis de l'Etat, et afin de garantir un plus haut niveau de services à ses clients, Cofiroute crée une nouvelle aire de services sur l'A85, sur la commune de Druye. Début des travaux aujourd'hui 6 juin 2011, mise en service prévue pour octobre 2012.

La section de l'autoroute A85 située entre Druye et Cinq-Mars-la-Pile, longue de 9 km, a été réalisée par l'Etat et mise en service en 2003. En 2007, elle a été concédée à Cofiroute qui s'est engagée à réaliser l'aire de services de Druye avant le 15 octobre 2012.

Etudes et enquête publique ont été menées en 2010 et 2011, et les autorisations administratives délivrées au premier semestre 2011. Suite à la déclaration de projet par la Préfecture d'Indre-et-Loire, les travaux de construction de l'aire commencent ce lundi 6 juin 2011, et dureront environ un an.



Un chantier sans interruption de trafic

L'organisation du chantier permettra le maintien du trafic sur l'autoroute A85. Seules des réductions de voies et des circulations ponctuelles à double sens sont envisagées. Toutes les dispositions seront mises en place pour assurer la sécurité et la propreté de l'autoroute et des emprises du chantier : dispositif anti-poussière (arrosage par temps sec), collecte des eaux polluées, clôture du chantier, signalisation.

Aire des Jardins de Villandry, détail du projet

La nouvelle aire de services sera baptisée « Aire des Jardins de Villandry ». Aménagée sur 8 hectares dans le sens Angers-Tours, elle sera accessible aux clients circulant dans les deux sens de l'autoroute. On y trouvera 24h/24 et 7j/7 un distributeur de carburant, une offre de restauration et une boutique, des sanitaires, une aire de pique-nique, un parking poids lourds de 50 places, une zone de dépose bus, un parking véhicules légers de 80 places et des places pour caravanes.

Cette aire de services sera sous-concédée à un exploitant spécialisé, dont le processus de désignation est en cours.

Prise en compte et préservation de l'environnement

Comme tous les nouveaux projets de Cofiroute, cette aire de services sera conçue avec des objectifs de sécurité, de convivialité et de respect de l'environnement.

Le hameau de la Gâtinière, situé à proximité de la future aire, a été pris en compte ; le talus de protection déjà en place sera rehaussé pour des raisons paysagères.

Toute l'eau pluviale tombant sur la chaussée sera recueillie et traitée dans des bassins prévus à cet effet. Les eaux usées seront, quant à elle, traitées par une filière d'assainissement indépendante.

Pour préserver les amphibiens et reptiles présents sur le site, Cofiroute aménagera des mares autour de l'aire de services, et préservera la continuité des corridors écologiques existants.

Contact presse :

cecile.audet@cofiroute.fr

A propos de Cofiroute

Cofiroute (1840 salariés) exploite un réseau de 1211 km couvrant le Centre-Ouest de la France (A10, A11, A19, A28, A71, A81, A85, Duplex A86). Société privée depuis sa création en 1970, Cofiroute a pour actionnaires le groupe VINCI (83,33%) et Colas (16,67%). Cofiroute fait partie du réseau VINCI autoroutes. Elle est présente aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne. L'entreprise enregistre chaque année environ 120 millions de transactions. L'exploitation du réseau interurbain de Cofiroute est certifiée ISO 9001 et ISO 14001